

Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

Quatre projets retenus pour la région de la Mauricie

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Années financières de la réalisation du projet
100 000 \$	<p>Création d'un village western Kapibouska dans la Ville de Saint-Tite Par : Village western Kapibouska</p> <p>Réalisation d'un véritable village western dans une portion de la ville de Saint-Tite afin de faire vivre la thématique western durant la saison estivale. Ce projet comprend également la création d'un circuit et l'organisation d'activités en lien avec cette thématique.</p>	2018-2020
300 000 \$	<p>Aménagement du « parc nature et culture » Par : Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton</p> <p>Création d'un parc nature et culture multifonctionnel et multicientèle. Ce projet permettra d'aménager des sentiers à usages multiples (vélo, marche, ski de fond, raquette, véhicule tout-terrain et motoneige), de construire un poste d'accueil et une agora, d'ériger une structure trois saisons d'une capacité d'accueil de 85 personnes pour la présentation de prestations artistiques, ainsi que d'agrémenter un sentier d'éléments thématiques axés sur le milieu naturel et présentés sous diverses formes (œuvre d'art, structure végétale et animée, etc.).</p>	2018-2021

<p>100 000 \$</p>	<p>Bonification de l'offre d'hébergement en saison hivernale – Domaine Tavibois Par : Corporation de développement de Hérouxville</p> <p>Amélioration de l'offre d'hébergement en saison hivernale par l'isolation de quatre chalets et du bâtiment d'accueil. Ce dernier deviendra un centre d'interprétation portant notamment sur l'œuvre de M^{gr} Albert Tessier, pionnier du cinéma documentaire au Québec.</p>	<p>2018-2020</p>
<p>53 000 \$</p>	<p>Mettre sur pied la route des Brasseurs en Mauricie Par : Regroupement des microbrasseries de la Mauricie</p> <p>Développement de la route des Brasseurs en Mauricie, qui regroupera une douzaine de microbrasseries. Elle permettra aux visiteurs de s'initier au terroir brassicole et gourmand de la région et d'en apprécier la diversité. Les microbrasseries choisies doivent répondre à trois critères : brasser leurs bières sur place, avoir un espace de dégustation et être situées sur la route des Brasseurs, dans la région de la Mauricie, ou près des limites du parcours.</p>	<p>2018-2019</p>
<p>Total accordé : 553 000 \$</p>		

Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Novembre 2018